

27 nov 2020 -16:34

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2020

## Covid-19 : système tarifaire de l'aéroport de Bruxelles-National

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi prolongeant la période de régulation fixant le système tarifaire de l'aéroport de Bruxelles-National.

La société anonyme Brussels Airport Company doit consulter tous les cinq ans les compagnies aériennes opérant à partir de l'aéroport de Bruxelles-National, en ce qui concerne sa formule de contrôle tarifaire, son système tarifaire et leur évolution au cours de la période de régulation suivante. La période de régulation a pris cours le 1er avril 2016 pour une durée exceptionnelle de 6 ans. Elle prendra donc fin le 31 mars 2022.

La crise du coronavirus rend cependant impossible l'échange de données et la consultation entre la société Brussels Airport Company et les compagnies aériennes. En effet, les conséquences de cette pandémie sur l'industrie aérienne restent incertaines et imprévisibles et, pour les cinq prochaines années, ne peuvent être estimées. C'est pourquoi l'avant-projet de loi prévoit une prolongation d'un an de la période de régulation.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Avant-projet de loi contenant des mesures à prendre dans la lutte contre la propagation de la pandémie Covid-19 en ce qui concerne le système tarifaire de l'aéroport de Bruxelles-National*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://gilkinet.belgium.be>  
[info@gilkinet.fed.be](mailto:info@gilkinet.fed.be)

Benoit Ramacker  
Porte-parole (FR)  
+32 475 94 06 55  
[benoit.ramacker@gilkinet.fed.be](mailto:benoit.ramacker@gilkinet.fed.be)

Litte Frooninckx  
Porte-parole (NL)  
+32 499 59 17 74  
[litte.frooninckx@gilkinet.fed.be](mailto:litte.frooninckx@gilkinet.fed.be)